



BORDEREAU D'APPEL DE COTISATION 2009 - ENTREPRISES -

Raison sociale de l'entreprise

Représentée par

Adresse

CP et Ville

Effectif

Téléphone

Télécopie

Courriel

COTISATION 2009

- Entreprise de moins de 20 salariés : 125 € + 0,30 € par salarié
- Entreprise de 21 à 300 salariés : 200 € + 0,30 € par salarié
- Entreprise de plus de 301 salariés : 250 € + 0,30 € par salarié

Soit : € + € (0,30 € x Nbre de salariés) = €

Règlement par chèque, à l'ordre du CIEP, N°.....

En date du